



Agence fédérale  
pour la Sécurité  
de la Chaîne alimentaire

Administration des  
Laboratoires

CA-Botanique –  
Food Safety Center  
Boulevard du Jardin Botanique 55  
B-1000 Bruxelles  
Tél. 02 211 87 27  
Fax 02 211 87 39

info@afsca.be  
[www.afsca.be](http://www.afsca.be)

## Décision de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire portant l'agrément du laboratoire Cerachim

Vu l'arrêté royal du 22 février 2001 organisant les contrôles effectués par l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire et modifiant diverses dispositions légales, notamment l'article 3, § 5 ;

Vu l'arrêté royal du 15 avril 2005 relatif à la désignation des laboratoires officiels, fixant la procédure et les conditions d'agrément des laboratoires qui effectuent des analyses dans le cadre des missions de contrôle de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire et portant exécution de la loi du 15 juillet 1985 relative à l'utilisation de substances à effet hormonal, à effet anti-hormonal, à effet bêta-adrénergique ou à effet stimulateur de production chez les animaux ;

Vu l'arrêté royal du 31 janvier 2006 portant création du système BELAC d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité ;

Considérant que le laboratoire Cerachim situé Quai des Otages 3 à 7000 Mons satisfait aux conditions fixées aux articles 4 et 5 de l'arrêté royal du 15 avril 2005 précité ;

Considérant que le laboratoire Cerachim a obtenu une accréditation n°272-TEST en application du système BELAC d'accréditation ;

Décide :

**Article 1<sup>er</sup>** . Le laboratoire Cerachim situé Quai des Otages 3 à 7000 Mons est agréé pour effectuer les analyses et les contre-analyses mentionnées sur le site internet de l'AFSCA : [www.afsca.be](http://www.afsca.be)

**Article 2** . L'agrément est renouvelé pour une seconde période de trois ans.

Bruxelles, le 13-05-2009

Gil HOUINS,  
Administrateur délégué

Notre mission est de veiller  
à la sécurité de la chaîne  
alimentaire et à la qualité de nos  
aliments, afin de protéger la santé  
des hommes,  
des animaux et des plantes..